

## ENERGIE : Métropole Rouen Normandie et l'ADEME signent les contrats Fonds Air Bois et Chaleur Renouvelable

La [METROPOLE ROUEN NORMANDIE](#) / T : 02.35.52.68.10 et l'[AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE](#) / T : 02.41.20.41.20 signent deux contrats pour le Fonds Air Bois et le Contrat de Chaleur Renouvelable. Le Fonds Air Bois vise à remplacer les chauffages à bois vétustes des habitants de la métropole avec une enveloppe financière de 1,8 millions d'euros sur 3 ans (900 000 euros apportés par l'ADEME). Le Contrat Chaleur Renouvelable confie à la métropole l'instruction des demandes d'aides pour des projets de chaleur renouvelable de taille modeste, pour un montant global estimé à 7,2 millions d'euros sur 4 ans. Le programme doit ainsi soutenir plus de 50 projets sur les filières géothermie de surface, bois-énergie, et solaire thermique, permettant la production de 10 950 MWh de chaleur renouvelable. [www.rouen.fr](http://www.rouen.fr)